

# Chalet Nougat

## Chalet de luxe, jacuzzi, piscine intérieure partagée

Sauna, home cinéma, cheminée, terrasses, proche des pistes



### Chalet de luxe avec jacuzzi, home cinéma, piscine partagée ...

Cette luxueuse propriété fait partie d'un projet de deux chalets indépendants voisins, qui ont accueilli leurs premiers visiteurs en juillet 2016.

Les propriétaires gèrent déjà quatre très beaux chalets au Grand Bornand, tous présents sur le portail OVO. Leurs deux nouveaux projets à Manigod partagent les mêmes critères haut de gamme et les mêmes exigences de confort.

Construit dans le respect de l'architecture locale, le Chalet Nougat possède également un niveau d'équipements remarquable, afin de vous garantir un séjour de qualité.

S'il est relié au [Chalet Caramel](#) voisin uniquement par les garages et la piscine privative, le Chalet Nougat possède son propre jacuzzi extérieur, installé sur la terrasse. Les grands groupes (jusqu'à 28 personnes) peuvent bien sûr louer les deux propriétés en même temps et bénéficier de l'ensemble des équipements. Le chalet possède également un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

Le charmant village de Manigod n'est qu'à quelques minutes de marche ou de voiture : vous y trouverez une bonne boulangerie, un restaurant de spécialités savoyardes ainsi qu'une épicerie de produits du terroir, où il est possible de commander des plats à emporter. Et pour un service à domicile, nous vous proposons la possibilité de demi pension ou pension complète !

La navette (gratuite avec la carte d'hôtes) s'arrête tout près du chalet et vous conduira à la station de la Croix Fry, reliée à La Clusaz par les pistes.



## Points clés

- Manigod - La Clusaz
- Chalet
- Pistes 5 km, Village 1 km
- Navette de ski 100 m
- Chalet de luxe neuf
- Piscine intérieure partagée
- Sauna, jacuzzi, terrasse, ascenseur
- Possibilité demi pension/complète

Réservez directement depuis notre site web [www.chaletnougat.com/](http://www.chaletnougat.com/)  
ou placez une option de 24 heures gratuite (sans obligation).